

**Séance 3 : TD : La nuit du 4 août 1789**

**Capacité :** Raconter un événement historique.

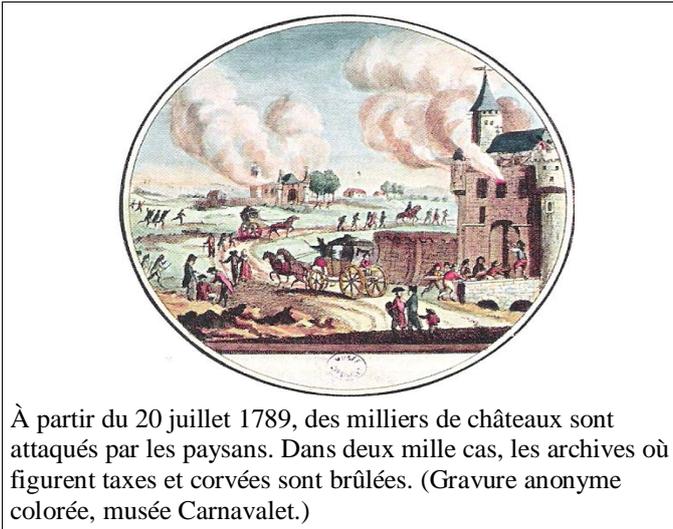
**Objectifs :**

- Comprendre pourquoi la nuit du 4 août 1789 constitue une rupture forte pour la société française, une rupture durablement inscrite dans la mémoire collective.
- S'interroger sur la motivation des acteurs de la nuit du 4 août.

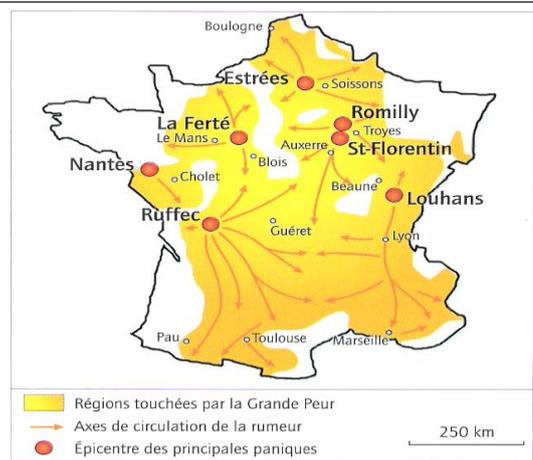
En juin \_\_\_\_\_, la révolution commence en France. Les députés des états généraux réunis par le roi se sont proclamés Assemblée \_\_\_\_\_ ; ils promettent de donner une \_\_\_\_\_ à la France. Au cours du mois de juillet, l'agitation grandit dans la population française touchée par la crise économique et inquiète pour l'avenir. Devant l'aggravation de la situation dans les campagnes où vivent les trois quarts des Français, l'Assemblée nationale doit agir.

**I – La pression des événements :**

Document 1 : L'incendie d'un château.



Document 2 : La « Grande Peur » en France, été 1789



1) Quels événements précèdent la nuit du 4 août 1789 (doc.1 et 2) ?

**II – L'abolition des privilèges :**

Document 3 : Les droits féodaux et privilèges de l'Ancien Régime quelques exemples « Faut espérer que ce jeu là finira bientôt »

<b>Privilèges :</b> Droits, avantages et honneurs réservés à un groupe d'hommes en raison de leur naissance ou de leur lieu de résidence. Clergé et noblesse avaient le plus privilèges, par exemple celui de ne pas payer d'impôts.
<b>Taille :</b> Impôt payé en argent au trésor royal. Les paysans sont les principaux concernés. Noblesse et clergé en sont exemptés ce qui constitue un privilège.
<b>Dîme :</b> Privilège du clergé. Impôt en nature payé par les paysans au clergé. Il correspond à un dixième de leur récolte.
<b>Droits seigneuriaux :</b> Ensemble des droits particuliers accordés aux seigneurs.
<b>Droit de chasse et de garennes :</b> Privilège seigneurial de chasser sur ses terres. Tout paysan pris à braconner pouvait être puni.
<b>Justice seigneuriale :</b> Droit accordé à un seigneur d'exercer la justice sur son territoire.
<b>Banalités :</b> Obligation pour les paysans d'une seigneurie de se servir du matériel seigneurial (four, moulin...), moyennant paiement d'une redevance.



2) Quelle partie de la population subissait les privilèges d'ancien régime ? Au contraire qui en bénéficiait ?

Document 4 : *LES CAHIERS DE DOLÉANCES ET LES DROITS DE L'HOMME*, Comédie historique par Michel Fustier.

Document 5 : Extraits du décret relatif à l'abolition des privilèges du 11 août 1789

Art. 1 : L'Assemblée nationale détruit entièrement le régime féodal.  
Art. 3 : Le droit exclusif de la chasse ou des garennes ouvertes est pareillement aboli.  
Art. 4 : Toutes les justices seigneuriales sont supprimées sans aucune indemnité.  
Art. 5 : Les dîmes de toute nature sont abolies.  
Art. 7 : La justice sera rendue gratuitement.  
Art. 10 : Une constitution nationale et la liberté publique étant plus avantageuses aux provinces que les privilèges dont quelques-unes jouissaient, et dont le sacrifice est nécessaire à l'union intime de toutes les parties de l'empire, il est déclaré que tous les privilèges particuliers de provinces, principautés, pays, cantons, villes et communautés d'habitants soient abolis sans retour.  
Art. 11 : Tous les citoyens, sans distinction de naissances, pourront être admis à tous les emplois et les dignités ecclésiastiques, civiles et militaires, et nulle profession utile n'emportera dérogeance<sup>1</sup>.  
Art. 16 : L'Assemblée nationale décrète qu'en mémoire des grandes et importantes délibérations qui viennent d'être prises pour le bonheur de la France, une médaille sera frappée.  
*1. Ne fera exception.*

3) Analysez le document 4, dressez la liste de ce qui est supprimé. Cela vous paraît-il important ? Par quoi est-ce remplacé ?

### III – La marche vers l'égalité :

Doc 6 : Chanson

Doc 7 : Lettre du marquis de Ferrières, 7 août 1789

<p>Enfants d'un vrai peuple de frères Gouverné par les mêmes lois, Sous l'empire heureux des lumières Jouissez tous des mêmes droits [...] la liberté n'est qu'un piège, [...] Tant que le mot de privilège Blesse la sainte égalité. (bis)</p> <p>[...] Oui, je l'ai vu ce grand miracle Ici s'opérer à mes yeux Qu'il est bien digne spectacle De frapper le regard des dieux Ô nuit d'immortelle mémoire, Nuit que consacre notre amour, Tu dois ... L'emporter sur le plus beau jour. (bis)</p>	<p>Monsieur, la séance du mardi au soir, 4 août est la séance la plus mémorable qui se soit tenue jamais chez aucune nation. Elle caractérise le noble enthousiasme du Français. Elle montre à l'univers entier quelle est sa générosité et les sacrifices dont il est capable, lorsque l'honneur, l'amour du bien, l'héroïsme du patriotisme, le commandent.</p> <p>Les circonstances malheureuses où se trouve la Noblesse, l'insurrection générale élevée de toutes parts contre elle, les provinces de Franche-Comté, du Dauphiné, de Bourgogne, d'Alsace, de Normandie, de Limousin, agitées des plus violentes convulsions, et en partie ravagées ; plus de cent cinquante châteaux incendiés ; les titres seigneuriaux recherchés avec une espèce de fureur, et brûlés.</p> <p>Tout nous prescrivait la conduite que nous devions tenir ; il n'y eut qu'un mouvement général. Le Clergé, la Noblesse se levèrent et adoptèrent toutes les motions proposées. Les témoignages les plus flatteurs de reconnaissance furent prodigués. Mais c'était le moment de l'ivresse patriotique.</p>
---	---

4) Comment les contemporains réagissent-ils aux décisions prises ?

### **Synthèse :**

**I - Un contexte de crises : Quelle était la situation en France dans l'été 89 ?**

**II - L'abolition des privilèges : Définition + exemples. Nuit du 4 août.**

**III - Vers une société nouvelle ?**